

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

**EXTRAIT N° 07.22 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 21 FEVRIER 2022**

**Membres du Bureau Communautaire :**

- En exercice : 18
- Présents ou représentés : 17
- Votants : 17
- Suffrages exprimés : 17 (17 pour)
- Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Le vingt et un février deux mille vingt-deux, à dix-sept heures, le Bureau Communautaire dûment convoqué le quatorze février deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence, sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

**Présents :** ARLAUD Véronique, ARMAND Florent, DUPRAT Jean-Marc, DURANCEAU Damien, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, GAY Robert, MAGNAN Jean-Michel, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, MORENO Juan, SCHÜLER Jean, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre, TENOUX Gérard, TROCCHI Jean-Marie.

**Absent excusé :** D'HEILLY Alain.

**ORDRE DU JOUR : Lancement d'un marché de travaux pour la requalification de l'accueil du site de Chabre**

Le projet de stratégie de développement touristique de la CCSB met en avant la nécessité de qualifier les sites et équipements communautaires dans une logique de montée en gamme et d'une meilleure valorisation de l'accueil des utilisateurs et des touristes.

Le site de vol libre de Chabre est connu internationalement et structure l'activité de vol libre dans les Hautes-Alpes, avec l'organisation de plusieurs compétitions chaque année. Situé en grande partie en forêt domaniale, le site a connu une opération de travaux entre 2017 et 2019 qui a consisté à créer et rénover des aires de décollage.

Lors de la réunion du Bureau du 6 mai 2021, a été présenté le travail de candidature de l'Espace Valléen avec le dépôt d'une demande de subvention pour l'opération « Requalification de l'accueil du site de vol libre de Chabre » dont le coût est estimé à 72 000 € HT.

L'Etat, à travers le FNADT, et le Département des Hautes-Alpes subventionnent cette opération à hauteur de 80 %.

Après validation de la part de l'ONF, les travaux prévus consistent à :

- valoriser l'aire de décollage sud en créant une plateforme d'observation et en requalifiant le talus pour éviter le ruissellement sur la piste synthétique et son érosion ;
- reprendre le chemin d'accès touché par l'érosion des eaux de ruissellement ;
- traiter l'aire d'atterrissage sud pour gagner en sécurité sur l'approche et empêcher l'intrusion de tous véhicules sur l'espace.

Afin de mettre en œuvre ce projet, il est proposé de lancer une consultation par procédure adaptée.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire approuve le lancement de la consultation pour le marché de travaux de requalification de l'accueil du site de Chabre.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,  
Le jour de réception en Préfecture.

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel SPAGNOU

